



Nancy, le vendredi 27 septembre 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Santé mentale : la contribution du Département de Meurthe-et-Moselle

Le Délégué ministériel chargé de la santé mentale et de la psychiatrie auprès de la Ministre des solidarités et de la santé, le Professeur Frank BELLIVIER, organise un tour de France des régions. Il passait ce vendredi par Nancy.

Annie Silvestri, vice-présidente du conseil départemental est intervenue en séance plénière afin que soient prises en compte les préconisations du Département.

L'élue a rappelé l'importance du travail engagé en Meurthe-et-Moselle avec des associations mobilisées de longue date, telles que Ensemble, Espoir 54 ou l'UNAFAM.

« *Elles développent des réponses innovantes pour accompagner les personnes en situation de handicap mental* » a-t-elle indiqué, rappelant que dès 2001, le Département a autorisé et financé la création par l'association Espoir 54 d'un service d'accompagnement à la vie sociale pour personnes en souffrance psychique et soulignant l'importance des groupes d'entraide mutuelle (GEM) auxquels le Département apporte également son appui.

« *La santé mentale est un sujet qui préoccupe les travailleurs sociaux du Département de Meurthe et Moselle. Certains y sont confrontés quotidiennement et ils constatent les impacts de cette souffrance. Il est nécessaire de s'appuyer sur des réponses robustes en matière de prise en charge des personnes atteintes de pathologies mentales* » souligne Annie Silvestri.

Parmi les difficultés : l'impact de la précarité sur l'estime de soi et sur l'équilibre psychique de la personne, les difficultés pour les personnes en situation de précarité et de troubles psychiques de solliciter de l'aide, le risque d'exclusion sociale et à la marginalisation pour ces personnes.

« Il est indispensable de construire, entre le sanitaire et le social, des passerelles qui permettront de fluidifier voire de systématiser la prise en charge des publics psychologiquement fragiles relevant des solidarités. Les coopérations entre professionnels sociaux et professionnels sanitaires au sein d'établissements médico-sociaux sont aussi à développer ».

Annie Silvestri a par ailleurs évoqué la protection de l'enfance et la nécessité de trouver des solutions adaptées aux enfants, adolescents et jeunes adultes ayant une pathologie psychique qu'ils soient dans leur famille ou confiés. *« Dans certaines situations, ces troubles conduisent à des placements qui ne sont pas une réponse satisfaisante Le Conseil départemental est prêt à construire, avec l'A.R.S et ses autres partenaires, des solutions de prise en charge mais il faut améliorer les délais de rendez-vous, trop long dans les CMPP ou les CAMPS. Des temps d'attente de parfois une année... y compris pour des enfants de l'ASE pour lesquels un diagnostic de troubles neuro développementaux a été posé ».*

Enfin, dans le domaine du grand âge, Annie Silvestri a déploré *« les effets des fermetures de lits au CPN se traduisent trop souvent par des ruptures de parcours pour les personnes et des accueils en Belgique pour une partie d'entre elles, malgré tous les efforts actuels pour éviter les nouveaux départs ».*



Didier JACQUOT
Relations presse & Magazine Meurthe-et-Moselle
Direction de la Communication
06 03 22 20 58 / 03 83 94 54 74

Salle de presse : <http://meurthe-et-moselle.fr/salle-de-presse>
Twitter CD54 : <https://twitter.com/Departement54>